

Vérifiez l'espace libre

Plusieurs usines tout en étant en exploitation doivent exécuter des travaux d'entretien ou de construction à l'aide d'outillages et d'équipements majeurs (grues, treuils, extracteurs de faisceaux tubulaires, machines à souder, camions aspirants). Le transport et l'opération de tels appareils à l'intérieur des secteurs d'exploitation peuvent représenter des risques significatifs et résulter en des accidents à moins que des mesures soient prises pour s'assurer que les unités de productions soient sécurisées.



Voici des considérations sécuritaires importantes à suivre :

- Vérifiez qu'un espace libre suffisant est alloué lorsque de l'équipement de construction est transporté à l'usine. Vérifiez l'espace libre entre les lignes électriques aériennes, les conduites d'instrumentation et les râteliers.
- Anticipez tous les virages et assurez-vous que le matériel de construction ne heurtera personne, ni d'appareils de procédé ou de secteurs de rassemblement du personnel.
- Faites en sorte, lorsque possible, que les équipements mobiles imposants soient démontés avant de les transporter. Ne jamais déplacer une grue à longue portée avec sa flèche assemblée.
- Déplacez-vous toujours à basse vitesse et ayez un préposé ou un signaleur marchant à l'avant du véhicule lourd.
- Soyez particulièrement attentifs à l'emprise des vents lorsque vous déplacez des charges suspendues et prenez toutes les précautions nécessaires.
- Souvenez-vous que les longs convois sont susceptibles aux changements de pentes ou aux conditions de route. Une petite descente ou montée de quelques pouces (centimètres) de la route peut entraîner un déplacement de plusieurs pieds (mètres) de la charge.

Assurez-vous que l'appareil est positionné sécuritairement avant son utilisation et qu'il ne pourra heurter personne, ni équipement ou bâtiments.

AIChE © 2003. Tous droits réservés. La reproduction pour des fins non commerciales et éducatives est encouragée. Cependant, celle pour fins de ventes autres que pour CCPS est strictement prohibée.

Contactez-nous à ccps@aiche.org or 212-591-7319

<http://www.aiche.org/ccps/safety/beacon.htm>